



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AOÛT 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 23 août 2016 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAULT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Gilles Legault, décédé le 3 juillet à l'âge de 75 ans;
- Monsieur André Lamarre, décédé le 18 juillet à l'âge de 60 ans;
- Monsieur Benoit Guindon, décédé le 20 juillet à l'âge de 56 ans;
- Monsieur Jacques Calmette, décédé le 26 juillet à l'âge de 88 ans;
- Madame Denyse Jasmin, décédée le 10 août à l'âge de 68 ans;
- Madame Johanne Seyer, décédée le 12 août à l'âge de 47 ans;
- Madame So Pha Huot, décédée le 13 août à l'âge de 56 ans;
- Monsieur Gilbert Presseault, décédé le 22 août dernier à l'âge de 65 ans.

RÉSOLUTION 2016-08-410 **ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De remplacer le libellé de l'article 16 par : « Déplacement de conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc près du 156, chemin de la Grande-Côte. »

De reporter l'article 18 – « **Promesse d'achat – Lot 2 502 471 – Chemin de la Côte Sud** ».

De préciser à l'article 22 A) qu'il s'agit « de camions alimentaires » et de retirer les mots « Menus midi »;

De remplacer à l'article 25 les mots « dos d'âne » par « plateau de ralentissement »;

D'ajouter l'article 31.1 – **Assurances collectives des employés de la Ville de Boisbriand – Renouvellement** – Consentir au renouvellement avec Desjardins Sécurité Financière pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Jean-Marc Gravel

- Démolition de la maison de monsieur Filion – Nettoyage de débris sur le terrain.

Monsieur André Paré

- Rends hommage aux pompiers de Boisbriand et au personnel de l'hôtel de ville pour la qualité de leur travail et leur accueil.

RÉSOLUTION 2016-08-411

DÉROGATION MINEURE – 302, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – LOT 2 106 462 – ZONE P-3 218-1 – DOSSIER 1606-DM-289

Monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, explique la demande d'une dérogation mineure relative au bâtiment situé au 302, chemin de la Grande-Côte, lot 2 106 462 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone P-3 218-1 visant à réduire la marge arrière entre le bâtiment et la ligne de lot à 3,13 mètres, représentant une dérogation de 3,87 mètres, soit 55 % inférieure à la norme de 7 mètres et également à réduire la marge avant secondaire entre le bâtiment et la ligne de lot à 6,10 mètres, représentant une dérogation de 0,90 mètre, soit 13 % inférieure à la norme de 7 mètres prescrites au Règlement RV-1441 sur le zonage.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, aucune question n'a été adressée au conseil.

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'établir à 3,13 mètres la marge arrière entre le bâtiment et la ligne de lot.

D'établir à 6,10 mètres la marge avant secondaire entre le bâtiment et la ligne de lot.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-412

PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2016 et de la séance extraordinaire du 19 juillet 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-413
RÈGLEMENT RV-1440-003 – ADOPTION**

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 17 août 2016;

ATTENDU que le règlement n'est pas assujetti au processus d'approbation des personnes habiles à voter;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 5 juillet 2016;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1440-003 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme et assurant sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement modifié de la municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-414
RÈGLEMENT RV-1441-049 – ADOPTION**

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 17 août 2016;

ATTENDU que le règlement n'est pas assujetti au processus d'approbation des personnes habiles à voter;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 5 juillet 2016;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1441-049 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage et assurant sa conformité au schéma d'aménagement et de développement modifié de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-415
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-050 – ADOPTION

ATTENDU que le premier Projet de règlement RV-1441-050 a été adopté par le conseil municipal au cours de la séance du 19 juillet 2016, suivant la résolution 2016-07-393;

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 17 août 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le second Projet de règlement RV-1441-050 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage, créant la zone R-3 463-1 à même une partie des zones R-1 462 et R-1 463 et établissant les dispositions particulières aux zones R-3 463-1 et R-3 483.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-416
RÈGLEMENT RV-1442-005 – ADOPTION

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 17 août 2016;

ATTENDU que le règlement n'est pas assujéti au processus d'approbation des personnes habiles à voter;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 5 juillet 2016;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1442-005 modifiant le Règlement RV-1442 sur la construction et assurant sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement modifié de la municipalité régionale de Comté de Thérèse-De Blainville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-417
RÈGLEMENT RV-1444-005 – ADOPTION

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 17 août 2016;

ATTENDU que le règlement n'est pas assujéti au processus d'approbation des personnes habiles à voter;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 7 juin 2016;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1444-005 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1444 sur l'émission des permis et certificats et assurant sa conformité au Schéma d'aménagement et de développement modifié de la municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-418
RÈGLEMENT RV-1447-013 – ADOPTION

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 5 juillet 2016;

ATTENDU que le règlement n'est pas assujéti au processus d'approbation des personnes habiles à voter;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 5 juillet 2016;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1447-013 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-419
RÈGLEMENT RV-1599 – ADOPTION

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 5 juillet 2016;

ATTENDU que le règlement n'est pas assujéti au processus d'approbation des personnes habiles à voter;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 5 juillet 2016;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1599 sur les plans d'aménagement d'ensemble.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-420
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la greffière des certificats attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 16 août 2016 sur les règlements suivants :

Règlement RV-1598 décrétant le déplacement des conduites d'aqueduc et d'égout près du 156, chemin de la Grande-Côte et son financement par emprunt.

Règlement RV-1601 décrétant l'acquisition de radios portatives pour le Service de sécurité incendie et son financement par emprunt.

Règlement RV-1602 pourvoyant à la contribution de la Ville aux travaux de la station de purification d'eau de Sainte-Thérèse et à son financement par emprunt.

Adoptée

**AVIS DE MOTION 2016-08-421
RÈGLEMENT RV-1441-050**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1441-050 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage, créant la zone R-3 463-1 à même une partie des zones R-1 462 et R-1 463 et établissant les dispositions particulières aux zones R-3 463-1 et R-3 483.

**AVIS DE MOTION 2016-08-422
RÈGLEMENT RV-1526-1**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à la séance du 13 septembre 2016 pour l'adoption du Règlement RV-1526-1 modifiant le Règlement RV-1526 adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Boisbriand.

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de Règlement en expliquant les modifications apportées et la procédure qui accompagnera son adoption.

**AVIS DE MOTION 2016-08-423
RÈGLEMENT RV-1555-1**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à la séance du 13 septembre 2016 pour l'adoption du Règlement modifiant le Règlement RV-1555 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Boisbriand suite à l'élection générale 2013.

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de Règlement en expliquant les modifications apportées et la procédure qui accompagnera son adoption.

**AVIS DE MOTION 2016-08-424
RÈGLEMENT RV-1603**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1603 décrétant des travaux de mise à niveau du poste de pompage Filion et autorisant un emprunt à cette fin au montant de 623 000 \$.

**RÉSOLUTION 2016-08-425
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 22 juin au 3 août 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-426
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 juin au 15 juillet 2016 montrant un total des activités de 4 625 614,81 \$ comme suit :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	3 117 631,68	
Activités financières d'investissement	733 815,90	
Total des chèques fournisseurs		3 851 447,58
Salaires – Dépenses	1 228 361,99	
Salaires - Déductions	(454 194,76)	
Total des salaires nets		774 167,23
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		4 625 614,81

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-427
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 28 juillet 2016, révisée le 4 août 2016, montrant un total de 1 163 862,37 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-428
LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 2 AOÛT 2016

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt de la liste des comptes à recevoir en date du 2 août 2016 préparée par le Service de la trésorerie, indiquant notamment les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie, suivant l'article 511 de la Loi sur les cités et villes.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-429
SOUMISSIONS – ACHAT D'HABITS DE COMBAT INCENDIE – ANNÉE 2016 – CONTRAT 2016-1517

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour l'achat d'habits de combat incendie pour l'année 2016, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Aréo-Feu Ltée 5205, rue J.-Armand Bombardier Longueuil (Québec) J3Z 1G4	251 838,92 \$
Équipement Incendie CMP Mayer inc. 2250, rue André C. Hamel Drummondville (Québec) J2C 8B1	291 760,56 \$
CSE Incendie & Sécurité inc. 5990, rue Vanden Abeele Saint-Laurent (Québec) H4S 1R9	305 936,98 \$
Boivin & Gauvin inc. 162, rue Vachon Trois-Rivières (Québec) G8T 1Z7	320 691,15 \$

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 15 août 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 9 août 2016.

D'accepter l'offre de Aréo-Feu ltée au montant de 251 838,92 \$, taxes incluses, pour l'achat d'habits de combat incendie pour l'année 2016.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 220 00 650.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-430
SOUSSIONS – ACHAT ET INSTALLATION DE STATIONS
D'EXERCICE POUR AÎNÉS AU PARC RÉGIONAL 640 – CONTRAT
2016-1516

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour l'achat de stations d'exercice pour aînés au parc Régional 640, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Tessier Récréo-Parc inc. 825, rue Théophile-Saint-Laurent Nicolet (Québec) J3T 1B4	80 000 \$
Techsport inc. 4994, route 125 Rawdon (Québec) J0K 1S0	94 923,37 \$

ATTENDU que, les offres reçues ont été évaluées par un comité de sélection nommé suivant la Politique de gestion contractuelle adoptée le 18 janvier 2011;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 19 juillet 2016 ainsi que du rapport du comité de sélection du 15 août 2016.

D'accepter l'offre de Tessier Récréo-Parc inc., au montant de 80 000 \$ (toutes taxes incluses) celle-ci ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour l'achat et l'installation de stations d'exercice pour aînés au parc Régional 640.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 22 100 00 902.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-431
CONSEIL – DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE prolonger la désignation du conseiller Jonathan Thibault à titre de maire suppléant du 16 au 23 août 2016.

DE désigner le conseiller Daniel Kaeser conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes, comme maire suppléant à compter du 24 août 2016 jusqu'à la désignation de son remplaçant.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-432
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 22 NOVEMBRE 2016**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'ordonner à la greffière de la Ville de Boisbriand, de faire vendre à l'enchère publique, les immeubles apparaissant sur l'état préparé par la trésorière selon l'article 511 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), lequel indique les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie pour l'année 2015 et les années antérieures.

D'établir le 22 septembre 2016 comme date à laquelle les procédures de vente débiteront ainsi que le calcul des délais prescrits aux articles 512 et suivants de la Loi sur les cités et villes.

DE tenir la vente à l'enchère publique le 22 novembre 2016 à 9 h 30 dans la salle du conseil à l'hôtel de ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-433
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 22 NOVEMBRE 2016 –
AUTORISATION AU TRÉSORIER – LISTE ET FRAIS – MANDAT À LA
GREFFIÈRE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la trésorière à dresser la liste des immeubles qui seront vendus à l'enchère, pour taxes municipales non payées, en tout ou en partie, pour l'année 2015 et les années antérieures.

D'autoriser la trésorière à charger les frais suivants:

1° 10 \$ par unité d'évaluation (matricule) dont les taxes sont en souffrance lors de l'expédition de l'avis initial à ce propos par le Service du greffe;

2° tous les frais de vente, par unité d'évaluation, encourus par la municipalité soit après l'expédition de l'avis initial, soit au moment du paiement des taxes en souffrance ou soient dans le cadre de la vente aux enchères et des procédures subséquentes;

3° ces frais comprendront notamment, le cas échéant, et sans restreindre la portée du paragraphe précédent :

- les frais de préparation de descriptions techniques;
- les frais de recherche de titres et de confirmation d'existence de personnes morales;
- les frais de publication dans le journal;
- les frais du greffier de la Cour supérieure;
- les frais de certificats de charges et hypothèques;
- les droits et honoraires dus au ministre des Finances du Québec.

D'autoriser la trésorière à exclure de cette vente à l'enchère les immeubles sur lesquels toutes les taxes dues pour l'année 2015 et les années antérieures auront été payées avant le jour de l'enchère publique.

De nommer Me Johane Ducharme, greffière de la Ville de Boisbriand pour agir à titre d'officier responsable de la procédure de vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes et de l'autoriser à procéder en conséquence.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-434

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 22 NOVEMBRE 2016 - AUTORISATION À LA GREFFIÈRE ET MANDAT AU PROCUREUR DE LA VILLE

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la greffière de la Ville à retirer de la liste des immeubles à être vendus pour taxes, tout immeuble sur lequel seront constatées des irrégularités de nature à compromettre la validité de la vente pour taxes sur cet immeuble ainsi que tout immeuble faisant ou devant faire l'objet d'une procédure d'expropriation et tout immeuble pour lequel le compte à recevoir est relié à un recours judiciaire en contestation de son principe.

D'autoriser la greffière à mandater le procureur de la Ville pour intenter des poursuites en recouvrement de taxes, conformément aux dispositions de l'article 509 de la Loi sur les cités et villes.

D'autoriser la greffière à publier avant ou durant les procédures en recouvrement de taxes, un avis d'hypothèque légale sur tout immeuble dont le propriétaire fait l'objet de ces procédures.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-435
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 22 NOVEMBRE 2016 -
MANDAT HUISSIER

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la greffière à mandater Jasmin Pirro, cabinet d'huissiers, pour agir comme officier chargé de la vente aux enchères, de la manière prescrite par la Loi sur les cités et villes et le Code de procédure civile, des immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie, pour l'année 2015 et les années antérieures, pour le compte de la greffière de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-436
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 22 NOVEMBRE 2016 -
AUTORISATION AU TRÉSORIER À ENCHÉRIR

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser madame Lisette Dussault, trésorière, ou son représentant, à offrir pour et au nom de la Ville de Boisbriand, le montant des arriérés dus à la Ville et aux commissions scolaires, sur les immeubles faisant l'objet de la vente aux enchères pour taxes non payées pour 2015 et les années antérieures.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-437
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES 22 NOVEMBRE 2016 -
INSCRIPTION RÔLE D'ÉVALUATION - ADJUDICATION À VILLE

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'inscription des immeubles qui auront été adjugés à la Ville de Boisbriand immédiatement après la vente aux enchères pour taxes non payées, sur les rôles d'évaluation et de perception.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-438
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 22 NOVEMBRE 2016 -
SIGNATURE DES ACTES RELATIFS À LA VENTE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Boisbriand, tous les actes relatifs à la vente aux enchères pour taxes non payées pour l'année 2015 et les années antérieures.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, comme représentants de la Ville, à propos de la vente aux enchères pour taxes non payées, tout acte de vente final à la Ville des lots adjugés à cette dernière, tout acte de vente final à un adjudicataire, ainsi que tout acte de retrait fait en faveur de la Ville ou d'un adjudgé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-439
MAINLEVÉE ET CONSENTEMENT À RADIATION – HYPOTHÈQUES
LÉGALES À L'ENCONTRE D'IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE
POUR LES TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES POUR LES ANNÉES 2007
ET 2008**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accorder mainlevée et consentir à la radiation de l'inscription de toutes hypothèques et autres droits réels de garantie prises à l'encontre d'immeubles situés dans la Communauté juive pour les taxes municipales impayées pour les années 2007 et 2008, aux termes d'un avis d'hypothèque légale résultant d'un jugement, publié le 10 mars 2014, au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne, sous le numéro 20 601 560 contre le lot 2 502 847.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-440
ENTENTE ADMINISTRATIVE CONCERNANT LA COMMUNICATION DE
RENSEIGNEMENTS AVEC LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC – DÉSIGNATION**

ATTENDU qu'aux fins de la poursuite de tout contrevenant pour tout constat d'infraction délivré sur le territoire relevant de la juridiction de la Ville de Boisbriand, il est nécessaire que la Société de l'assurance automobile du Québec (ci-après « Société ») communique certains renseignements à la Ville de Boisbriand;

ATTENDU qu'en vertu de certaines dispositions du Code de la sécurité routière (RLRQ, c. C-24.2), notamment les articles 112, 586, 587 et 587.1 et de certaines dispositions de Code de procédure pénale (RLRQ, c. C-25.1), notamment les articles 364 et 365, il est nécessaire que la Ville de Boisbriand communique certains renseignements à la Société;

ATTENDU qu'à cet effet, la Ville de Boisbriand a signé une entente administrative concernant la communication de renseignements avec la Société le 4 mai 2010;

ATTENDU que madame Sylvie Robert, greffière adjointe de la Cour municipale a été désignée temporairement responsable de la coordination, diffusion des renseignements, responsable de l'entente et des employées désignées suite à l'adoption de la résolution 2015-08-469, adoptée le 19 août 2015;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE désigner pour l'application de ladite entente :

- Dianne Grenier, coordonnatrice de l'entente;
- Dianne Grenier, responsable des employés désignés pour accéder aux renseignements communiqués par la Société.

D'autoriser madame Dianne Grenier, greffière de la Cour municipale et chef de division à désigner une ou plusieurs autre(s) personne(s) qu'elle est chargée d'identifier pour la seconder dans cette tâche ou pour la remplacer en cas d'absence temporaire.

DE désigner madame Dianne Grenier, responsable des employés désignés pour accéder aux renseignements communiqués par la Société, soit elle-même autorisée à accéder aux renseignements et, en conséquence, autorisée à signer tous les formulaires requis pour s'octroyer l'accès à ces renseignements.

DE remplacer la désignation faite par la résolution 2015-08-469, adoptée le 19 août 2015 à compter des présentes.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-441

PROTOCOLE D'ENTENTE – TRAVAUX DE PROLONGEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX SUR LA RUE HECTOR-LANTHIER, ENTRE LE CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE ET LE LOT 5 906 333 – PROTOCOLE 1052 P-62

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER

APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer le protocole d'entente 1052 P-62 avec Groupe L'Héritage inc. pour les travaux de prolongement des services municipaux sur la rue Hector-Lanthier, entre le chemin de la Grande-Côte et le lot 5 906 333 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

DE prendre possession des infrastructures lorsque les travaux seront réalisés sous réserve que ceux-ci aient été inspectés et déclarés conformes en regard des normes et règlements en vigueur par un certificat émis par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-442
AUTORISATION – DÉPLACEMENT DE CONDUITES D'AQUEDUC ET
D'ÉGOUT SANITAIRE – 156, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la firme EFEL experts-conseil à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques suivant l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, l'autorisation pour la réalisation des travaux de déplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire face au 156, chemin de la Grande-Côte.

DE s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lorsque les travaux seront terminés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité desdits travaux avec l'autorisation accordée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-443
GESTION PARTICULIÈRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES –
SIGNATURE D'UNE ENTENTE – PROJET QUINZE NORD CONDOS
URBAINS – 1255 ET 1655, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter le projet d'entente sur la gestion particulière des matières résiduelles pour le projet Quinze Nord Condos Urbains à être implanté aux 1255 et 1655, rue des Francs-Bourgeois, sur les lots 5 770 450 et 4 206 424 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer une entente sur la gestion particulière des matières résiduelles avec Syndicat 15 Nord Un (Phase 1) et Quinze Nord Condos Urbains inc. (Phase 2), consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-444
GESTION PARTICULIÈRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES –
SIGNATURE D’UNE ENTENTE – PROJET LIB BOISBRIAND – 1900, RUE
DES FRANCS-BOURGEOIS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D’accepter le projet d’entente sur la gestion particulière des matières résiduelles pour le projet Lib Boisbriand à être implanté au 1900, rue des Francs-Bourgeois, sur le lot 4 206 426 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer une entente sur la gestion particulière des matières résiduelles avec Faubourg des Francs inc., consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-445
LOCATION D’HEURES DE GLACE – CENTRE D’EXCELLENCE SPORTS
ROUSSEAU – SAISON 2016-2017**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D’autoriser la location de 423,50 heures de glace au Centre d’Excellence Sports Rousseau pour la saison 2016-2017 et d’accepter le calendrier-horaire hebdomadaire, à raison d’une moyenne de 18,5 heures de glace par semaine échelonnée sur une période d’environ 29 semaines, soit du 30 août 2016 au 22 mars 2017, pour un montant global de 100 008,72 \$ toutes taxes comprises, soit :

- un total de 252,50 heures de glace et un montant (toutes taxes incluses) de 59 813,45 \$ pour la portion d’août à décembre 2016 de la saison 2015-2017;
- un total de 171 heures de glace et un montant (toutes taxes incluses) de 40 195,27 \$ pour la portion de janvier à mars 2017 de la saison 2016-2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-446
DEMANDE DE SUBVENTION - PROJET EN DÉVELOPPEMENT DE LA
COLLECTION 2016-2017 À LA BIBLIOTHÈQUE**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D’autoriser madame Marie Vignola, adjointe au chef - Section bibliothèque, à compléter et transmettre l’Enquête annuelle de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) 2015 en prévision de la demande de subvention pour la développement de la collection de la bibliothèque.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-447
PÊCHE SUR GLACE – HIVER 2016-2017 – RECONDUCTION DU
PROJET**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE reconduire le projet d'encadrement de la pêche sur glace pour la saison hivernale 2016-2017 selon la même procédure mise en place à la dernière saison.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-448
AUTORISATION – DÉFI BOISBRIAND – CAMIONS ALIMENTAIRES
(FOOD TRUCK)**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la présence de camions alimentaires « Food Truck » lors de l'événement « Défi Boisbriand » organisé par l'organisme FC Boisbriand, du 3 au 5 septembre 2016 au parc Régional 640.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-449
AUTORISATION – VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS
ALCOOLISÉES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées lors de la tenue d'un tournoi de balle-molle organisé par le groupe Le Vintage au parc René-Lévesque, du 16 au 18 septembre 2016, conditionnellement à l'obtention d'un permis pour vente de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

Les boissons alcoolisées devront être servies dans des verres de plastique et l'organisateur devra assurer une surveillance.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-450
PRÊT D'UNE SALLE DE LA MAISON DU CITOYEN ET PLACE DE LA
CULTURE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le prêt gratuit de la Maison du citoyen et Place de la culture au Club de philatélie « Les timbrés de Boisbriand », pour la tenue de son exposition annuelle Boisphilex, du 22 au 23 octobre 2016.

D'offrir le soutien logistique pour la réalisation de cet événement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-451
INSCRIPTION – JOURNÉE D'ÉCHANGE SUR LA BIODIVERSITÉ POUR
LES ACTEURS MUNICIPAUX**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'inscription des conseillers Denis Hébert et Lori Doucet à la Journée d'échange sur la biodiversité pour les acteurs municipaux organisée par le Réseau Environnement, le 14 septembre 2016 à Montréal.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 110 00 496 et 01 110 00 316.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-452
INSCRIPTION – COLLOQUE LES AFFAIRES « VILLES
INTELLIGENTES »**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'inscription de madame la mairesse Marlene Cordato et des conseillers Érick Rémy, Jonathan Thibault et Mario Lavallée au colloque Les Affaires « Villes intelligentes pour des villes technologiques, durables et humaines », les 20 et 21 octobre 2016 à Montréal et Shawinigan.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 110 00 496 et 01 110 00 316.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-453
SIGNALISATION – AVENUE DE LA RENAISSANCE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation d'un plateau de ralentissement sur l'avenue de la Renaissance face au 2598.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-454
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 280 \$ à la Société de l'autisme des Laurentides pour la participation de quatre jeunes aux camps estivaux en 2016;

B) 300 \$ au Centre Marie Ève pour l'organisation d'une fête de Noël en 2016;

C) 1 000 \$ à l'Association des employés du Service des travaux publics de la Ville de Boisbriand, conformément au protocole d'entente intervenu entre la Ville et l'Association, le 3 mai 2007 pour la mise en œuvre du projet pilote de récupération et recyclage de métaux et matériaux plastiques aux ateliers municipaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-455
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de juin 2016 montrant un total mensuel 4 033 659 \$ et un cumulatif de 8 695 816 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-456
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de juillet 2016 montrant un total mensuel 21 882 778 \$ et un cumulatif de 30 578 594 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-457
FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE - TERRAINS VACANTS OU
CONSTRUITS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, le Service des travaux publics à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains vacants ou construits inscrits à la liste du 2 août 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-458
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS – NOUVELLE
CONSTRUCTION – 41, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 4 mai 2016 portant le numéro R-16-CU-2687 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis pour nouvelle construction pour la résidence unifamiliale située au 41, chemin de l'Île-de-Mai, sur le lot 2 109 450, dans la zone R-1 205 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- certificat de localisation préparé par Denis Deslauriers, arpenteur-géomètre, daté du 12 juin 2015;
- plan de construction préparé par Lalancette architecture, daté du mois de mai 2016 et comportant 10 feuillets.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-459
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
PLACE MASSÉNA (PHASE 4) – 4400 À 4470 ET 4500 À 4570, RUE DES
FRANCS-BOURGEOIS – ZONE R-3 407**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 juillet 2016 portant le numéro R-16-CU-2724 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage, au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante industrielle du Faubourg Boisbriand, la demande de permis de construction pour la quatrième phase du projet « Place Masséna » à être implantée aux 4400 à 4470 et 4500 à 4570, rue des Francs-Bourgeois, sur le lot 4 089 173 (projeté 5 685 485), dans la zone R-3 407 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plan d'implantation, préparé par Daniel Morin, arpenteur-géomètre daté du 10 juin 2015;
- plan d'architecture, préparé par DKA Architectes, daté du 10 août 2016;
- perspective du bâtiment, préparée par DKA Architectes, datée du 21 avril 2016;
- plan d'aménagement paysager, préparé par Espace B Architectes Paysagistes, daté du 22 avril 2015.

L'approbation est conditionnelle :

- au dépôt d'une garantie financière pour l'aménagement paysager de 15 000 \$;
- à la signature d'une entente pour les conteneurs semi-enfouis avec le Service du génie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-460
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
PLACE MASSÉNA (PHASE 5) – 3600 À 3670 ET 3700 À 3770, RUE DES
FRANCS-BOURGEOIS – ZONE R-3 407**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 5 juillet 2016 portant le numéro R-16-CU-2725 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage, au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante industrielle du Faubourg Boisbriand, la demande de permis de construction pour la cinquième phase du projet « Place Masséna » à être implantée aux 3600 à 3670 et 3700 à 3770, rue des Francs-Bourgeois, sur le lot 3 937 357 (projeté 5 685 502), dans la zone R-3 407 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plan d'implantation, préparé par Daniel Morin arpenteur-géomètre, daté du 9 juin 2016;
- plan d'architecture, préparé par DKA Architectes, daté du 10 août 2016;
- perspective du bâtiment, préparée par DKA Architectes, datée du 21 avril 2016;
- plan d'aménagement paysager, préparé par Espace B Architectes Paysagistes, daté du 22 avril 2015.

L'approbation est conditionnelle :

- au dépôt d'une garantie financière pour l'aménagement paysager de 15 000 \$;
- à la signature d'une entente pour les conteneurs semi-enfouis avec le Service du génie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-461
 APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
 SONIC BOISBRIAND (STATION-SERVICE) – 415, CHEMIN DE LA
 GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 239**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
 APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage, au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour la station-service SONIC à être implantée au 415, chemin de la Grande-Côte, sur le lot 2 108 133 dans la zone C-2 239 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- plan d'implantation, préparé par Mélanie Chaurette, arpenteur-géomètre, daté du 8 septembre 2015;
- plan d'architecture, préparé par Jutras Architecture, daté du 11 mars 2016;
- plan d'aménagement paysager, préparé par Jutras Architecture, daté du 26 juillet 2016.

L'approbation est sujette au respect des conditions suivantes :

- les élévations arrière et latérale gauche sont composées à 100 % de maçonnerie;
- l'entrée charretière à l'intersection du chemin de la Grande-Côte est aménagée à sens unique vers le bâtiment;
- le plan d'aménagement paysager a être approuvé par le Service d'urbanisme;
- la demande d'autorisation pour l'aménagement de l'espace tampon entre la zone résidentielle et la zone commerciale a être approuvée par le Service d'urbanisme.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-462
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires dressé conformément au Règlement RV-1497 pour le mois de juillet 2016.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-463
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Maxime Lassonde	Saisonnier journalier au Service des travaux publics à compter du 24 août 2016, en respect avec l'annexe D, art. 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;
Gabriel Roy	Saisonnier manuel au Service des travaux publics à compter du 24 août 2016, en respect avec l'annexe D, art. 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-08-464
ENGAGEMENT – TECHNICIEN À L'ÉVALUATION/TAXATION NIVEAU I, SYNDIQUÉ RÉGULIER À TEMPS COMPLET AU SERVICE DE LA TRÉSORERIE

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'engagement de madame Mélanie Papineau au poste de technicienne à l'évaluation/taxation niveau I, syndiqué régulier à temps complet au Service de la trésorerie, à compter du 12 septembre 2016.

D'approuver la mise à jour de l'organigramme du Service de la trésorerie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-465
ENGAGEMENT – POSTE CADRE DE BIBLIOTHÉCAIRE, SERVICES
TECHNIQUES, PERMANENT À TEMPS COMPLET AU SERVICE DES
LOISIRS**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'engagement de madame Caroline Dubreuil au poste cadre de bibliothécaire, services techniques à temps complet au Service des loisirs, à compter du 6 septembre 2016, selon les conditions énumérées au rapport de la directrice du Service des ressources humaines et de la paie du 11 août 2016.

D'approuver la mise à jour de l'organigramme du Service des loisirs.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-466
ENGAGEMENT – POSTES DE POMPIERS, PERMANENT À TEMPS
PLEIN AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'engagement de pompiers permanents à temps plein au Service de sécurité incendie à compter du 3 octobre 2016, à savoir :

Alexandre Aubin
Victor Borges
Shaun Boyer
Gabriel Caron
Max Charette Vendette
Kim Courcelles
Simon Courcelles
Jean-Philippe Couture
Philippe Daigle
Julien Delfausse Di Palma
Gabriel Delorme
Éric Lamothe-Coulombe
Stéphane Messier
Charles Paquette-Nadeau
Martin Perrier
David Prévile
Simon Rabeau
Félice-Antoine Robitaille
Olivier Tardif
Mathieu Vincent

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-467
ENGAGEMENT – POSTE DE COORDONNATEUR LOISIRS, SYNDIQUÉ
RÉGULIER À TEMPS COMPLET AU SERVICE DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'engagement de madame Geneviève Jacob Côté au poste de coordonnatrice loisirs, syndiquée régulier à temps complet au Service des loisirs, à compter du 6 septembre 2016.

D'approuver la mise à jour de l'organigramme du Service des loisirs.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-08-468
ASSURANCES COLLECTIVES DES EMPLOYÉS DE LA VILLE -
RENOUVELLEMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

De consentir au renouvellement de la police d'assurances collectives des employés de la Ville de Boisbriand avec Desjardins Sécurité Financière, pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017, le tout selon les recommandations de BFL Canada du 17 août 2016.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Engagement de 20 pompiers permanents – Entreront en fonction en octobre prochain;
- Beaux Lundis – Extraordinaire travail du Service des loisirs;
- Résultats du sondage tenu au printemps dernier;
- Développement du plan stratégique dès cet automne par la tenue de tables rondes avec les citoyens.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Invite les gens à la prudence sur la route et à tenir compte de la présence des enfants qui retournent à l'école.

Madame Lori Doucet, District Dion

- Invite les couples mariés depuis 50 ans et plus à communiquer avec la Ville pour participer à une fête en novembre prochain;
- Félicite Parmi Nous – Toujours à la recherche de bénévoles. Invite les gens à communiquer avec l'organisme.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Rappelle les consultations à venir à compter du 8 septembre pendant six (6) semaines pour recueillir les commentaires et suggestions des citoyens;
- Prochaine séance le 13 septembre.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Consultation sous le signe de l'écoute. Un service de garde sera sur place pour permettre aux gens de participer;
- Une rencontre en après-midi pour permettre une plus grande accessibilité.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Adoption de nombreux règlements ce soir suite à l'entrée en vigueur du PMAD de la CMM – Assemblée publique le 17 août dernier, remercie les élus qui y ont participé et remercie aussi le personnel du Service d'urbanisme messieurs Denis LeChasseur, Henri-Jean Filion et Mathieu Racette et du Service du greffe Me Johane Ducharme et Michelle Beaulieu et toutes les autres personnes qui ont travaillé à ces projets;
- Pièces d'auto Raufoss – Agrandissement au coût de 49 M \$ – 60 nouveaux emplois;
- Soirée de consultation – Invitation à participer.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Réitère les propos de ses collègues au sujet de la consultation de cet automne et donne rendez-vous aux citoyens le 8 septembre prochain.

Monsieur Érick Rémy, District DuGué

- Succès du tournoi de golf de la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville et du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand;
- Plan stratégique – Importance de la participation des citoyens à la consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur André Bordeleau

Article 29

RÉSOLUTION 2016-08-469
LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE lever la séance à 20 h 35.

Adoptée